

Image not found or type unknown



Maison à vendre, photos de l'intérieur sur intérieur

Par **Mimi56**, le **17/06/2014** à **00:39**

Bonjour,

mon propriétaire m'a informé par téléphone qu'il allait mettre en vente la maison que je loue actuellement, mon bail prend fin en mars 2015.

Un agent immobilier est passé pour évaluer la maison, il m'a dit qu'il prenait quelques photos de l'intérieur uniquement pour ce souvenir de l'intérieur, mais qu'il ne les mettrait évidemment pas sur son site, j'ai été très naïve!

Je découvre sur le site de cette agence 10 photos de mon intérieur avec toutes mes petites affaires! c'est une violation de la vie privée! le locataire a des droits!

Pouvez vous m'indiquer quels sont mes droits concernant la diffusion de ces photos, et ce qui concerne le droit de visite.

Merci de me répondre